

Madame, Monsieur,

Sauf erreur de ma part, je n'ai pas reçu votre déclaration détaillée de vos revenus de l'année **2010**. Elle aurait dû être déposée le **30/05/2011**. Pour rappel, la production de ses documents est une obligation prévue par la loi : manquer à ses obligations vous expose à des sanctions.

Souscrire à cette déclaration, même si vous êtes imposable, est dans votre intérêt. En effet, cela nous permettra à moi et à l'Administration de vous adresser un avis d'impôt sur le revenu. Vous pourrez utiliser cet avis d'impôt sur le revenu pour justifier du montant de vos ressources auprès de certains organismes pour vous accorder certains avantages.

De fait, si vous l'avez déjà souscrite, merci de me communiquer au plus vite dans quel service des Impôts vous l'avez fait parvenir (en m'indiquant le domicile que vous aviez mentionné) en m'envoyant une lettre à cette adresse : **ADRESSE DU SERVICE DU TRÉSOR PUBLIC CONCERNÉ**.

Si vous n'avez pas déposé cette déclaration, je vous demanderais de m'adresser l'imprimé nommé **NOM DE L'IMPRIMÉ** afin d'éviter toute erreur d'imposition qui pourrait vous causer du tort. Vous trouverez ce document **soit joint à cette lettre, soit au centre des impôts le plus proche, soit sur notre site internet impots.gouv.fr**.

Cet envoi doit être réalisé dans un délai maximum **de trente jours** à compter de la réception de **la présente lettre qui constitue une mise en demeure**.

Je me tiens à votre disposition pour vous fournir tous renseignements utiles,
notamment via mon courriel :

AGENTDUTRESORPUBLIC@TRESORPUBLIC.GOUV.COM

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.